

COMMUNE DE
FARGES LES MÂCON

Tél/Fax : 03 85 40 51 00
Email : fargeslesmacon@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU
VENDREDI 10 AVRIL 2026 à 20h00

PROCES VERBAL DE SEANCE

L'an deux mille vingt-six et le dix du mois d'Avril, à vingt heures ; en application du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le conseil municipal de la commune de FARGES Lès MÂCON, sous la présidence de Monsieur Alexandre GIROD.

Date de convocation du Conseil Municipal : 01/04/2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Nombre de conseillers municipaux présents : 8

Nombre de conseillers municipaux absents : 2

Nombre de conseillers municipaux représentés : 1

Présents : : Madame Carole BENHAMOU, Monsieur Jonathan CORDIER, Monsieur Jacques MOMMESSIN, Monsieur Jean-Jacques PERRUSSET, Monsieur Valery STASIAK, Madame Isabelle VILLEDIEU.

Excusés : Monsieur Marc BORREL (*pouvoir M. GIROD*)

Absent : Madame Audrey LAPIN, Madame Laure BOURLOT

Secrétaire de séance : Mme Rébecca STASIAK

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la précédente séance du 30/03/2026.

Vote du Compte Administratif 2025

	Fonctionnement	Investissement		
<i>Recettes</i>	210 942.80 €	113 456.19 €		
<i>Dépenses</i>	196 554.96 €	234 075.03 €		
Résultat de l'exercice 2025	+ 14 387.84 €	- 120 618.84 €	soit	- 106 231.00 €
Résultat de l'exercice 2024	+ 293 280.01 €	- 9 556.72 €	soit	+ 283 723.29 €
		Part affectée à l'investissement en 2025		77 856.72 €

Résultat Global	99 635.57 €
------------------------	--------------------

Délibération : Approbation du Compte administratif à l'unanimité du Conseil Municipal

Vote du Compte de Gestion 2025

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le compte de gestion établi par les receveurs municipaux, pour un résultat de 99 635.57 €

Délibération : Approbation du Compte de Gestion à l'unanimité du Conseil Municipal

Vote Affectation du Résultat 2025

Investissement [<i>dépenses</i>] - compte solde d'exécution section d'investissement	130 175.56 €
Fonctionnement [<i>recettes</i>] - compte résultat de fonctionnement reporté	91 123.90 €

Délibération : Approbation de l'affectation du résultat 2025 à l'unanimité du Conseil Municipal

Vote du Budget primitif 2026

Présentation du budget primitif 2026 aux conseillers municipaux.

Délibération : Vote du Budget Primitif 2026 à l'unanimité du Conseil Municipal

Vote des taux d'imposition pour la commune de FARGES

Taxe d'habitation :	12.80 %	Taxe foncière sur bâtis :	26.86 %
		Taxe foncière sur non bâtis :	36.28 %

Délibération : Maintien des taux des différentes taxes à l'unanimité du Conseil Municipal

Subventions aux Associations

				Total : 2 500 €
Ligue contre le cancer	100 €	Les Restos du cœur		150 €
Economie solidarité partage	100 €	France ADOT 71		100 €
Donneurs de sang	100 €	Secours populaire		100 €
Anciens combattants	50 €	ASSAD Tournus		100 €
Réseaux de santé des 3 rivières	50 €	Prévention routière		50 €
AFM Téléthon	100 €	Les Amis de Farges		1 500 €

Délibération : Accord pour le montant des subventions aux associations à l'unanimité du Conseil Municipal

Investissements 2026

SYSDEL remplacement éclairage public (reste à charge FARGES)	6 000 €
Sécurisation terrain multisport	10 000 €
Local Technique (dalle béton)	10 000 €
Réfection bâtiments communaux	19 000 €
Peinture bureau Mairie	6 000 €
Travaux voirie & aménagement « Grande rue » – tranche 1	116 612 €
Travaux voirie & aménagement « Grande rue » – tranche 2	130 000 €
Matériel et outillage	<u>2 500 €</u>
Total	300 112 €

Questions Diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h35